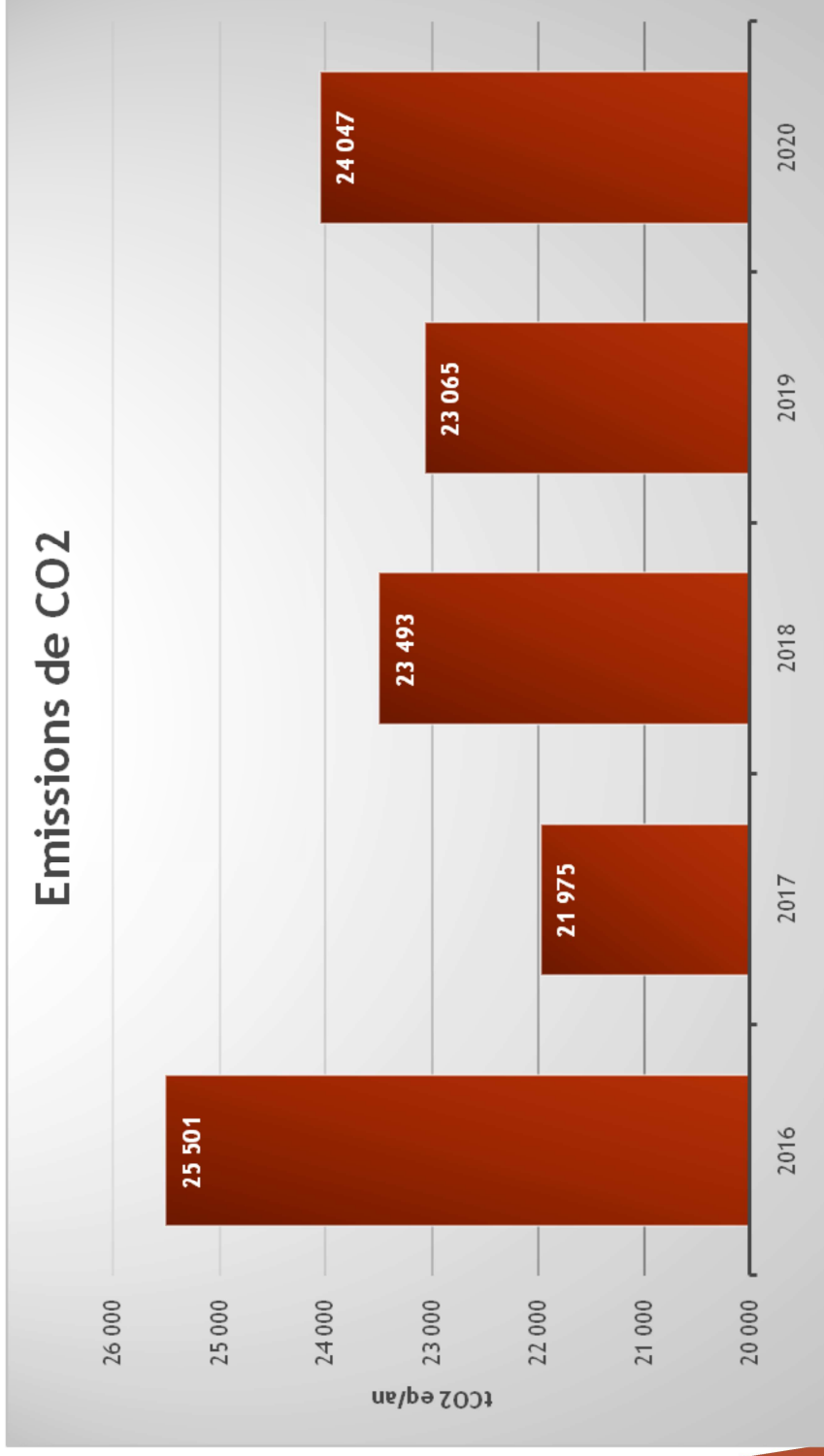




Rapport annuel Celsa FRance

10/12/2021

Bilan environnemental : AIR - Emissions de CO₂



- ▲ Celsa France s'engage dans la lutte contre le changement climatique
- ▲ Réduction des matières consommables ayant un impact important sur les émissions de CO₂

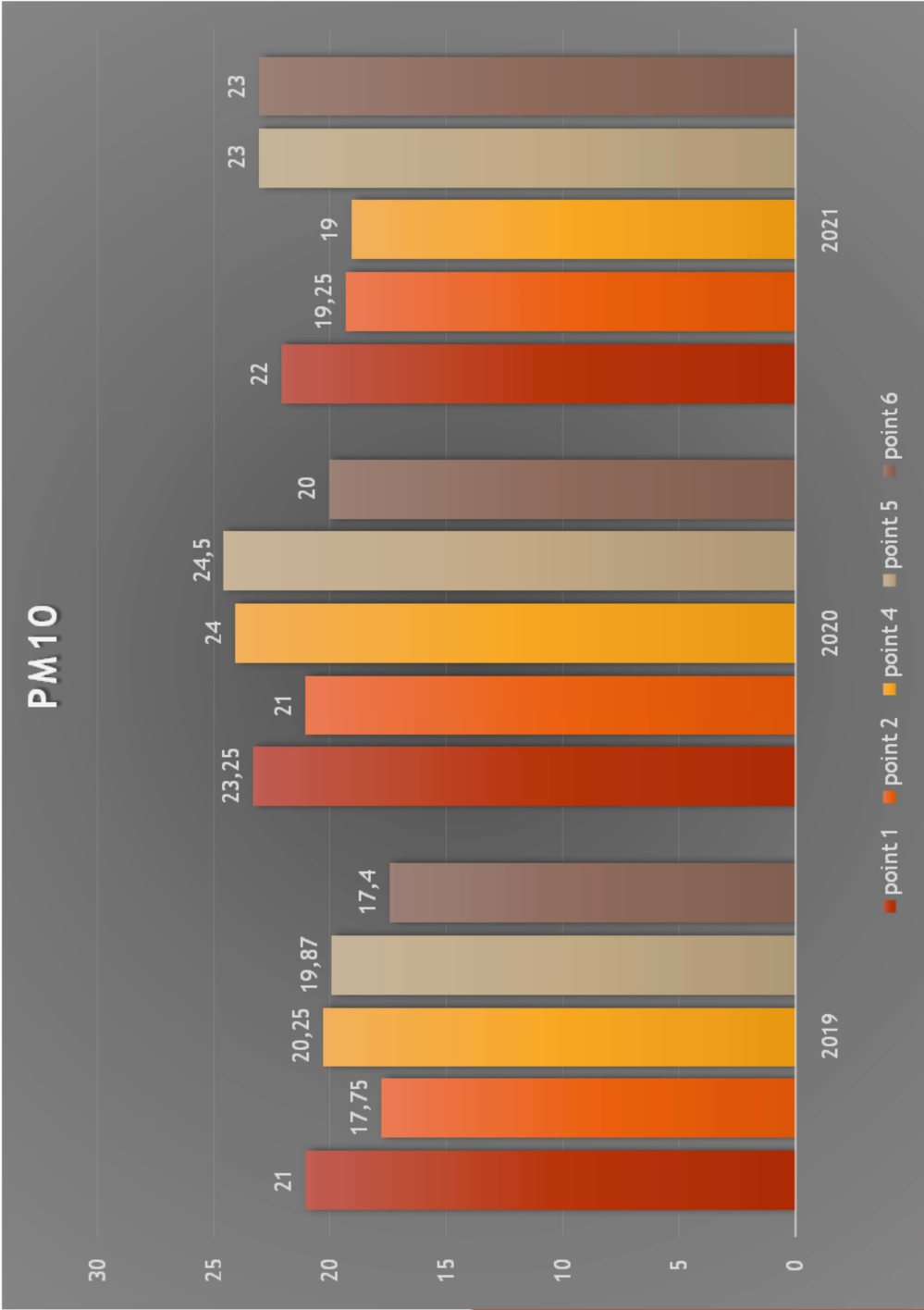


La production d'acier grâce à un four à arc électrique produit 395Kg de CO₂ par tonne d'acier alors que les hauts fourneaux émettent 2300Kg de CO₂ par tonne d'acier.

Bilan environnemental : AIR - retombées atmosphériques



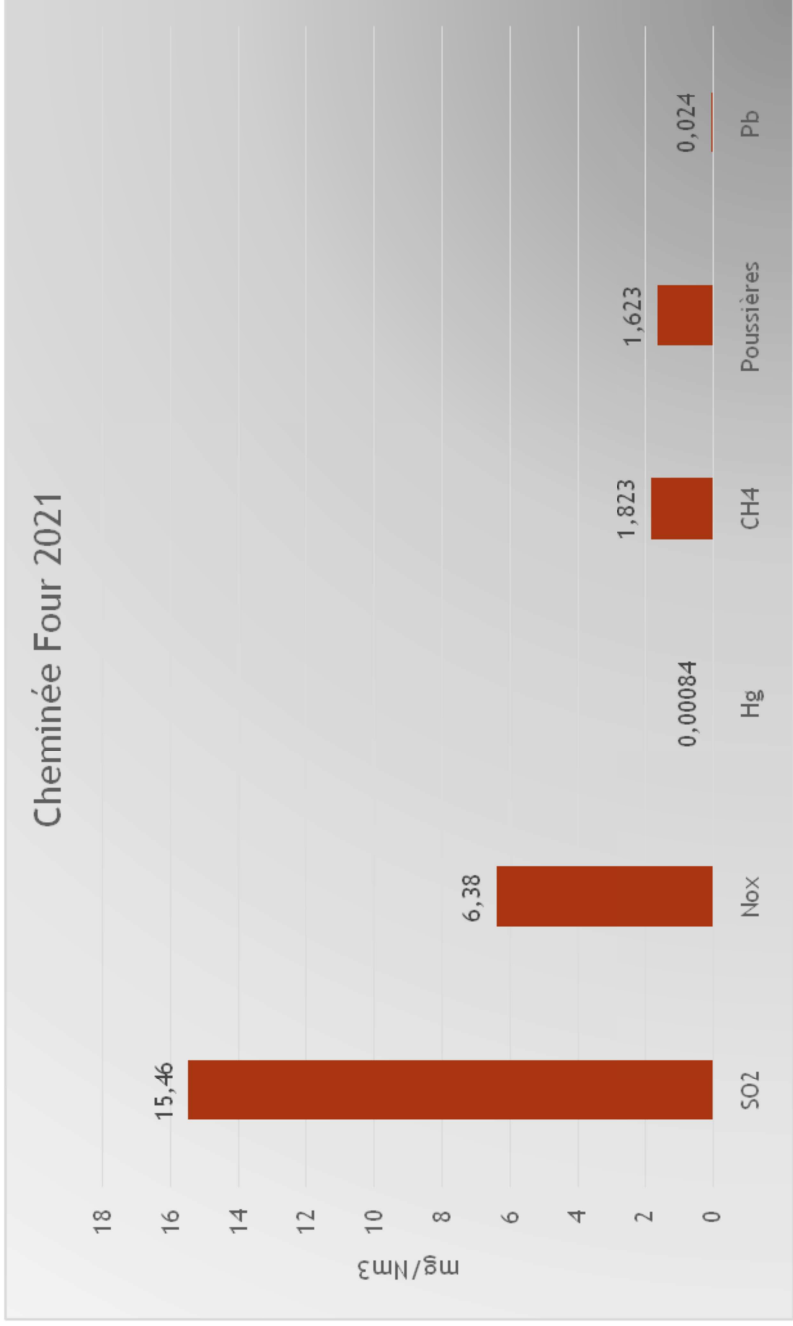
Valeurs exprimées en µg/m3



► Seuil réglementaire : PM10 40 µg/m3

Point 1	Sophydro, ZA du Bazé, Boucau
Point 2	Ecole Elisa Lassalle, Boucau
Point 4	Port de plaisance, Anglet
Point 5	Ecole Notre Dame des Forges, Tarnos
Point 6	Lycée Ambroise Croizat, Tarnos

Bilan environnemental : AIR - rejets canalisés - four

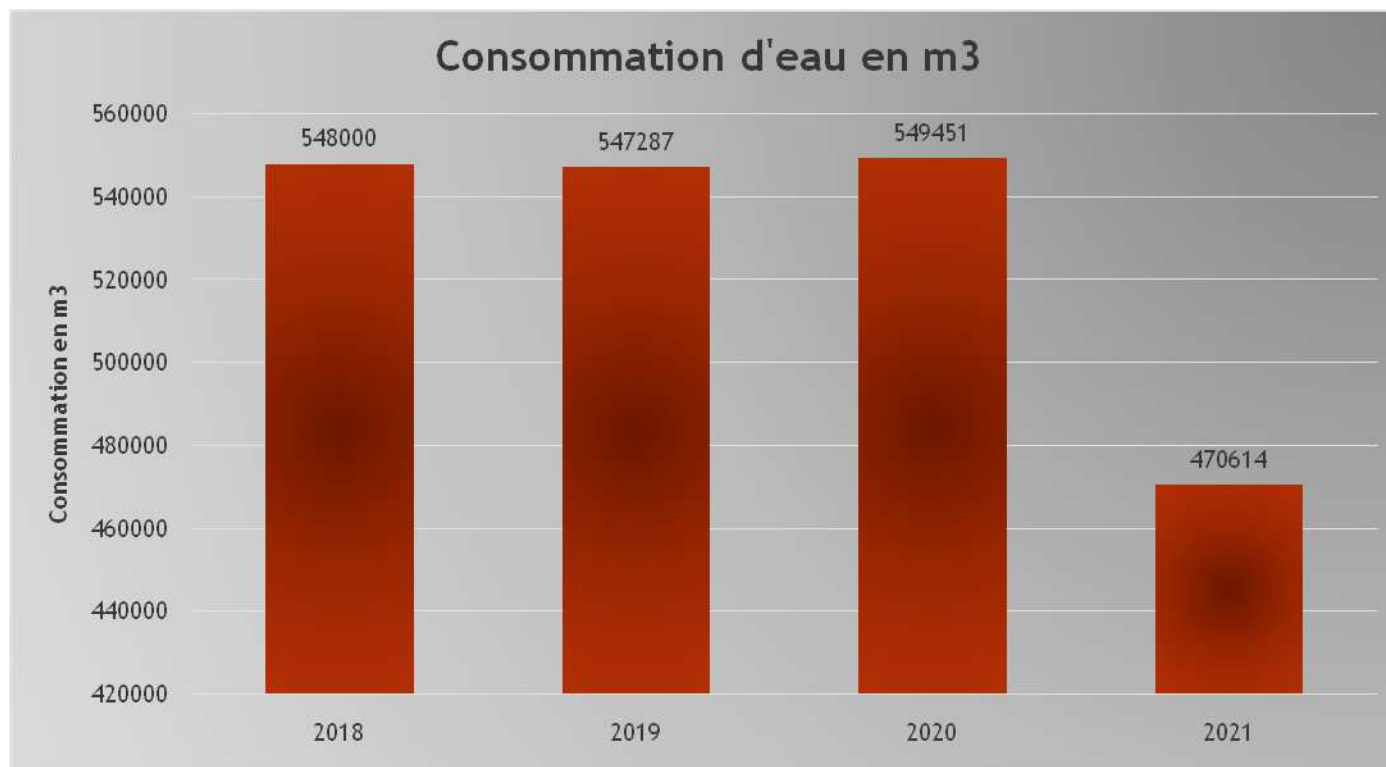


- ▶ Dioxines 2021 : 0,016 ng/Nm3

- ▶ Seuils réglementaires :
 - ▶ Dioxyde de soufre (SO2) : 35 mg/Nm3
 - ▶ Oxyde d’azote (Nox) : 500 mg/Nm3
 - ▶ Mercure (Hg): 0,05 mg/Nm3
 - ▶ Méthane (CH4) : 230 mg/Nm3
 - ▶ Poussières : 5 mg/Nm3
 - ▶ Plomb (Pb): 1 mg/Nm3
 - ▶ Dioxines : 0,1ng/Nm3



Bilan environnemental : EAUX - consommation



* Situation arrêtée au 30/11/2021 - eau industrielle + forages



► Seuil réglementaire annuel de
1 200 000 m³

Bilan environnemental : EAUX résiduaires

- ▶ Suppression des rejets à l'Adour, circuit d'eau fermé depuis 2020
- ▶ Rejets exceptionnels par an en cas de forts épisodes pluvieux
 - Aucun rejet sur 2020
 - Aucun rejet sur 2021



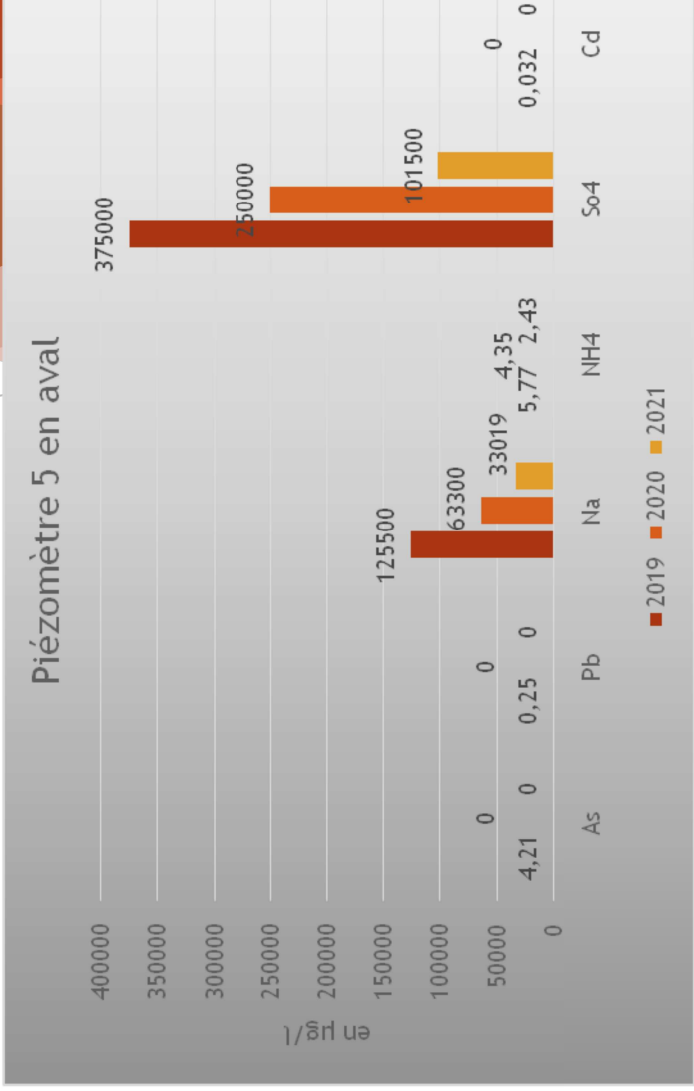
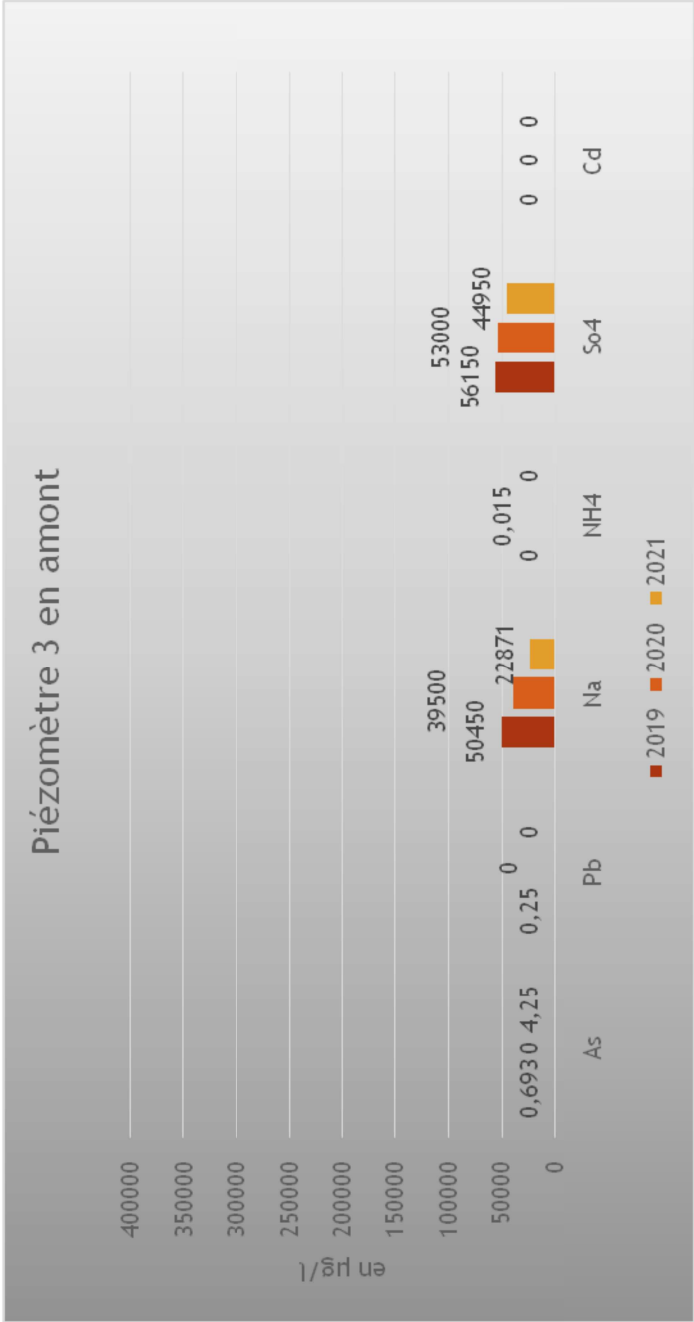
Bilan environnemental : EAUX - Tours Aéro Réfrigérées

- ▶ Contrôle mensuel sur les 2 bassins avec enregistrement des données auprès de la DREAL
- ▶ Aucun incident signalé

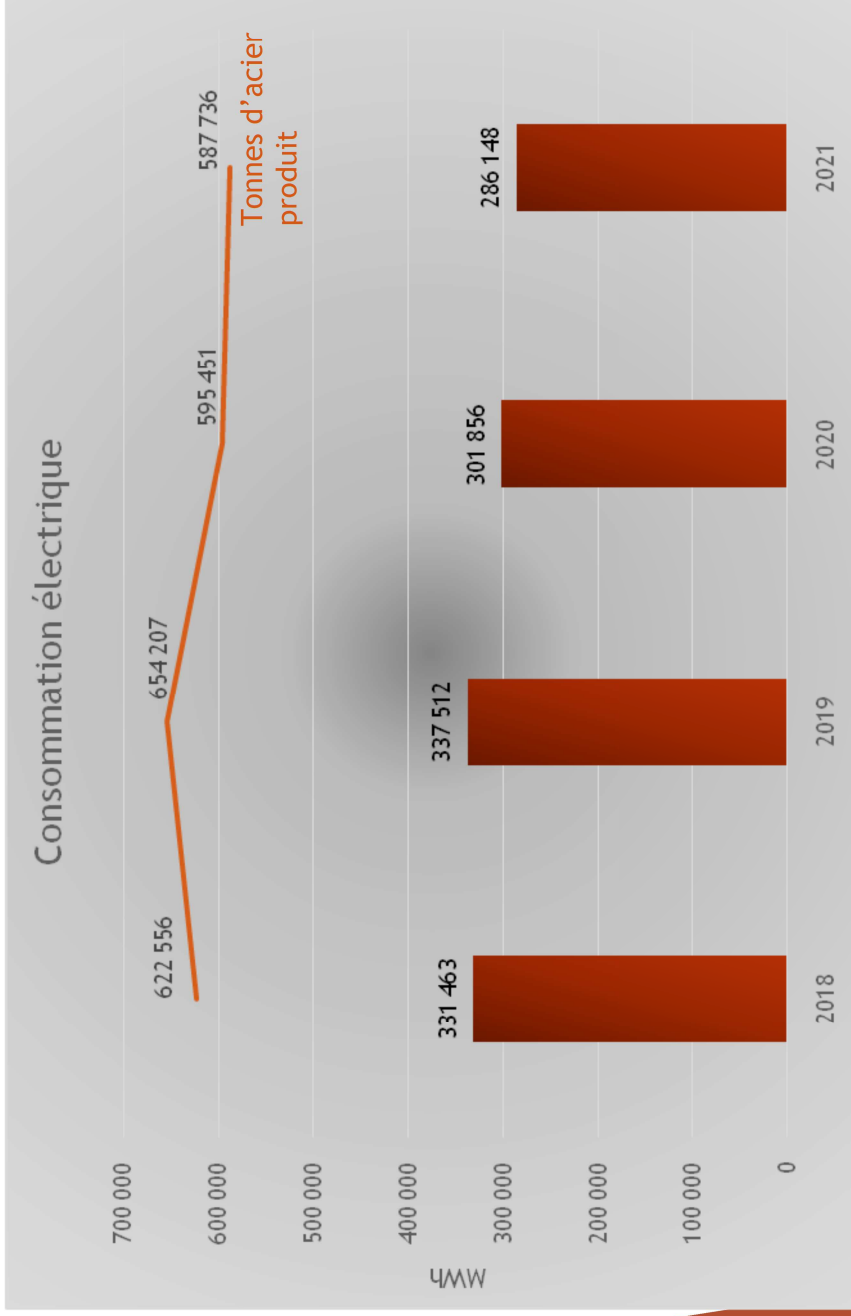


Bilan environnemental : EAUX Souterraines

- ▶ La surveillance se fait à l’aide de 5 piézomètres (le PZ4 qui a été comblé sera foré le 12/01/22)
- ▶ L’eau souterraine qui alimente le système de refroidissement est pompée à l’aide de 3 forages
- ▶ La surveillance piézométrique met en évidence une nappe chargée en sodium (remontée de langue de mer) et sulfates liées aux activités historiques du site
- ▶ Les paramètres surveillés ont tendance à baisser d’une année à l’autre et sont en dessous des valeurs réglementaires



Bilan environnemental : ENERGIE



La production d'acier à partir de ferraille recyclée grâce à un four à arc électrique est le processus de fabrication d'acier le plus efficace sur le plan énergétique, avec une réduction de 75% de la consommation d'énergie par rapport à la production des hauts fourneaux

► Celsa France s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie

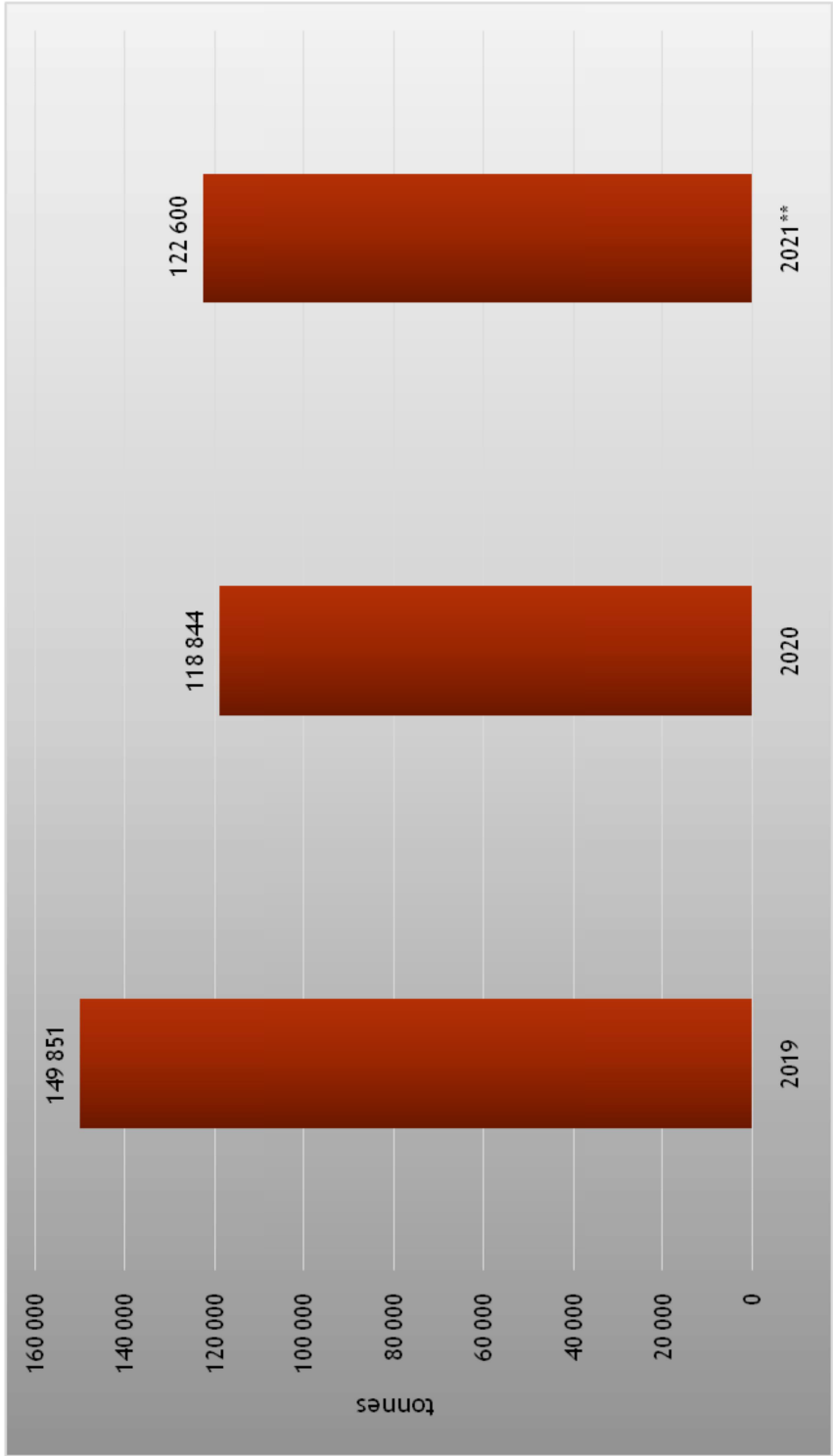
► Obtention de la certification ISO 50001 : version 2018 « Management de la performance énergétique » depuis 2016

- plan d'actions à 5 ans avec objectif cible de réduction attendu de 2,5% (2021 - 2026)

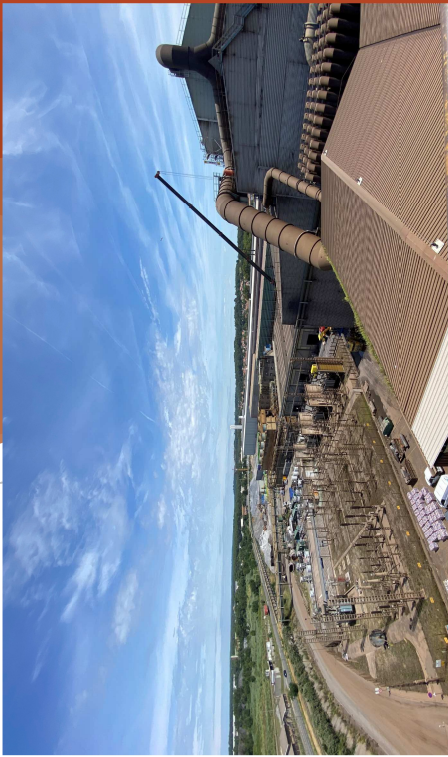
Axes de travail :

- Nettoyage de la ferraille
- Disponibilité des machines
- Utilisation de moteurs électriques plus performants
- Evolution technique production oxygène

Bilan environnemental : DECHETS

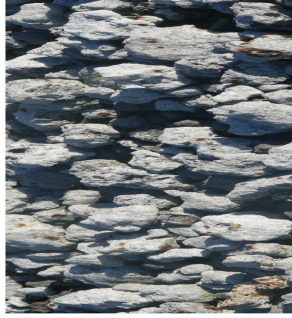


** Chiffres arrêtés au 30/11/2021



Déchets : Quelques chiffres en 2021*

- ◆ Laitiers : 76 800 tonnes



- ◆ Réalisation de remblais, couches de base ou liaisons pour les travaux publics

- ◆ Briques four: 3 190 tonnes



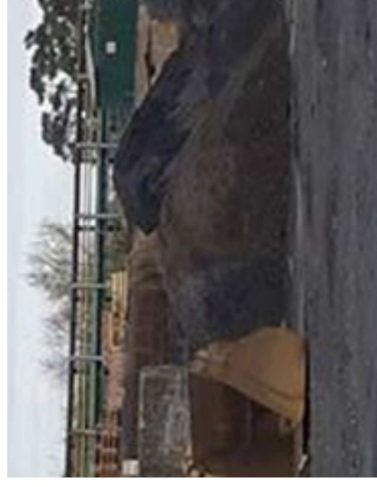
- ◆ Tri, criblage, broyage des briques de magnésie pour fabrication de briques.

- ◆ Poussières d'aciérie : 11 160 tonnes



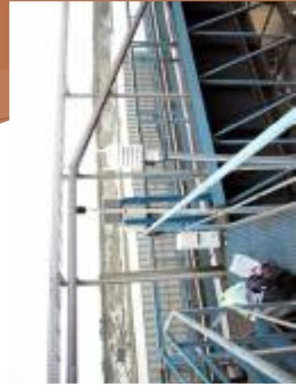
- ◆ Fabrication de briquettes de zinc

- ◆ Calamine (oxyde de fer) : 2 170 tonnes



- ◆ Matière première pour la fabrication d'acier au moyen de hauts-fourneaux
- ◆ Contrepoids d'ascenseur

* Chiffres arrêtés au 30/11/2021



Bilan environnemental : BRUIT

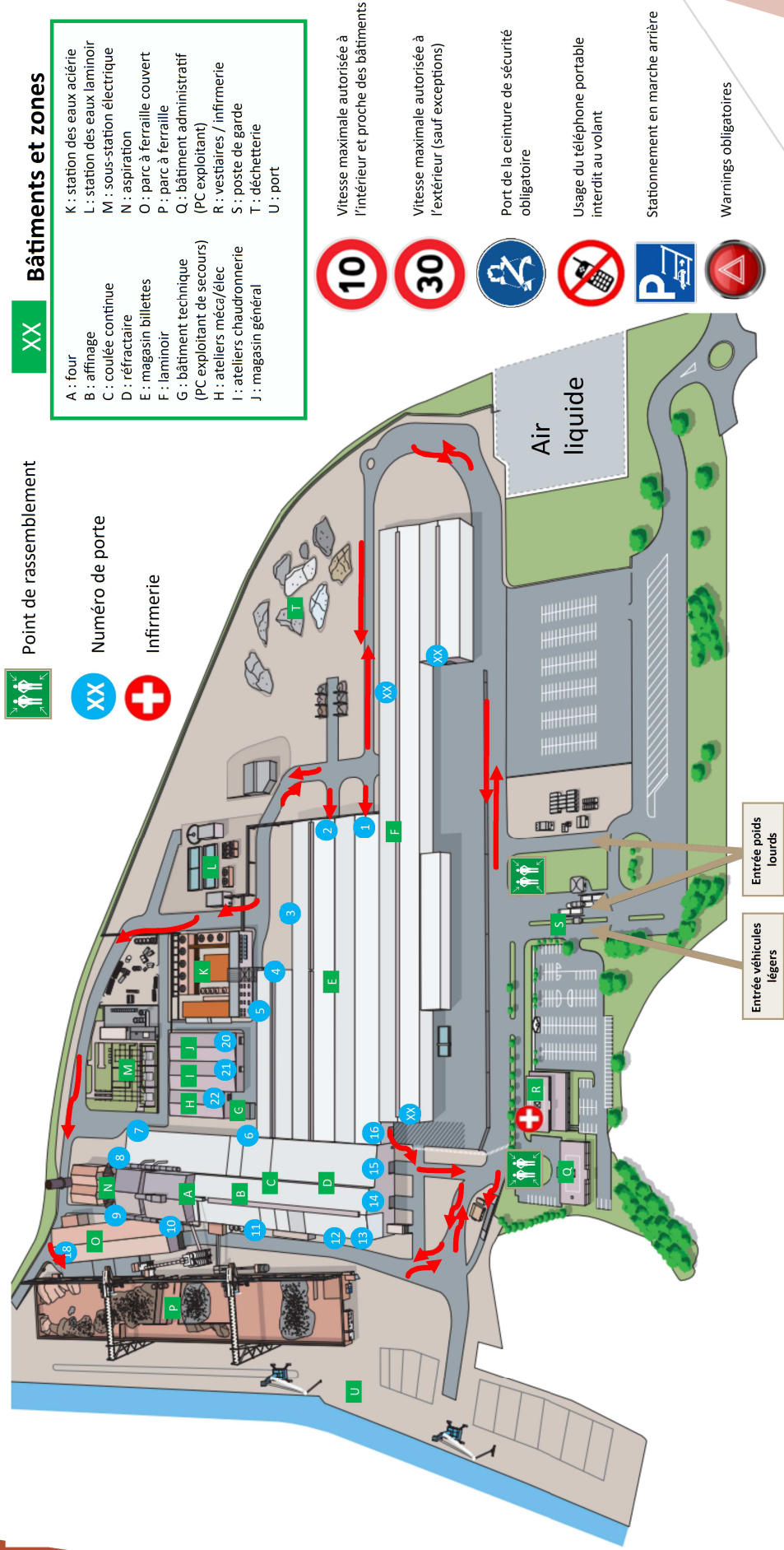
- ▶ Les mesures acoustiques sont effectuées en 2 points situés:
 - Au parc à ferraille
 - Rue de Noirot à Anglet
- ▶ Au cours de l’année 2021*, au point de mesure d’Anglet, nous comptabilisons:
 - 28 (43) dépassements du seuil réglementaire
 - 1 (3) sont imputables aux activités de Celsa France

Période Réglementaire	Indicateur global journalier retenu	Bruit résiduel Mesuré *	Emergence limite à respecter	Niveau sonore maximal admissible
Jour	L _{Aeq} (7h – 22h)	55	≤ 5	60
Nuit	L _{Aeq} (22h – 7h)	50	≤ 3	53

- ▶ Bien que les résultats sont conformes à la réglementation, Celsa France accorde une attention particulière à la perception du bruit par les riverains et travaille à améliorer son intégration dans un paysage péri-urbain

*données arrêtées aux 30/11/2021

Modifications et amélioration des installations



Modifications et amélioration des installations

- ❖ Construction d'un mur anti-bruit au mois d'août 2020

► L'écran acoustique érigé sur le site Celsa a permis d'atténuer notablement les bruits de lâchers de ferraille à Anglet.

► L'atténuation sonore peut varier en fonction du mode de lâcher (quantité de ferraille, charge des paniers, positions et hauteur de chute) et surtout de la position du panier

► Gain : 7dB en moyenne



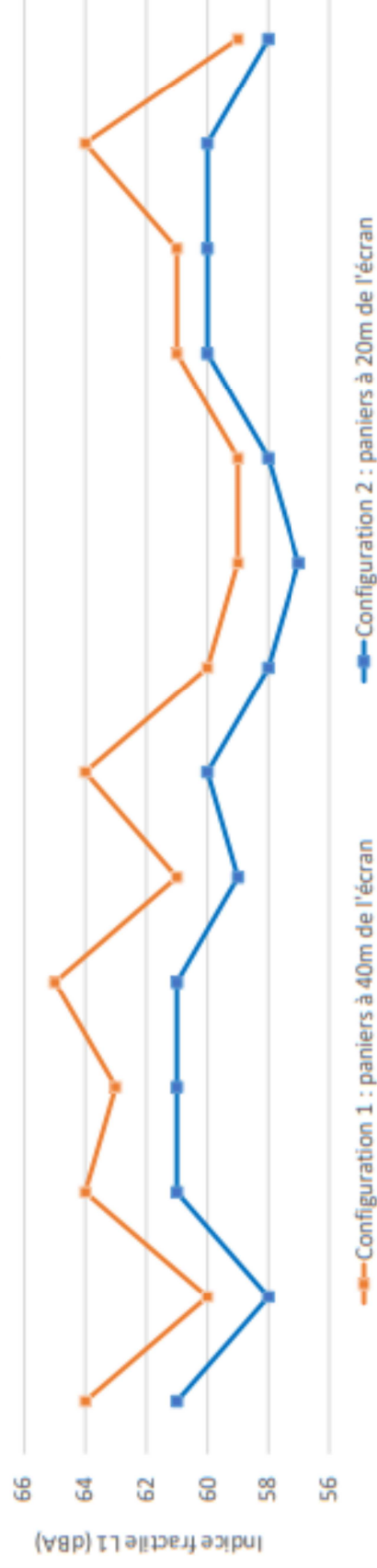
Modifications et amélioration des installations

❖ Réfection des rails des paniers au mois d'août 2021

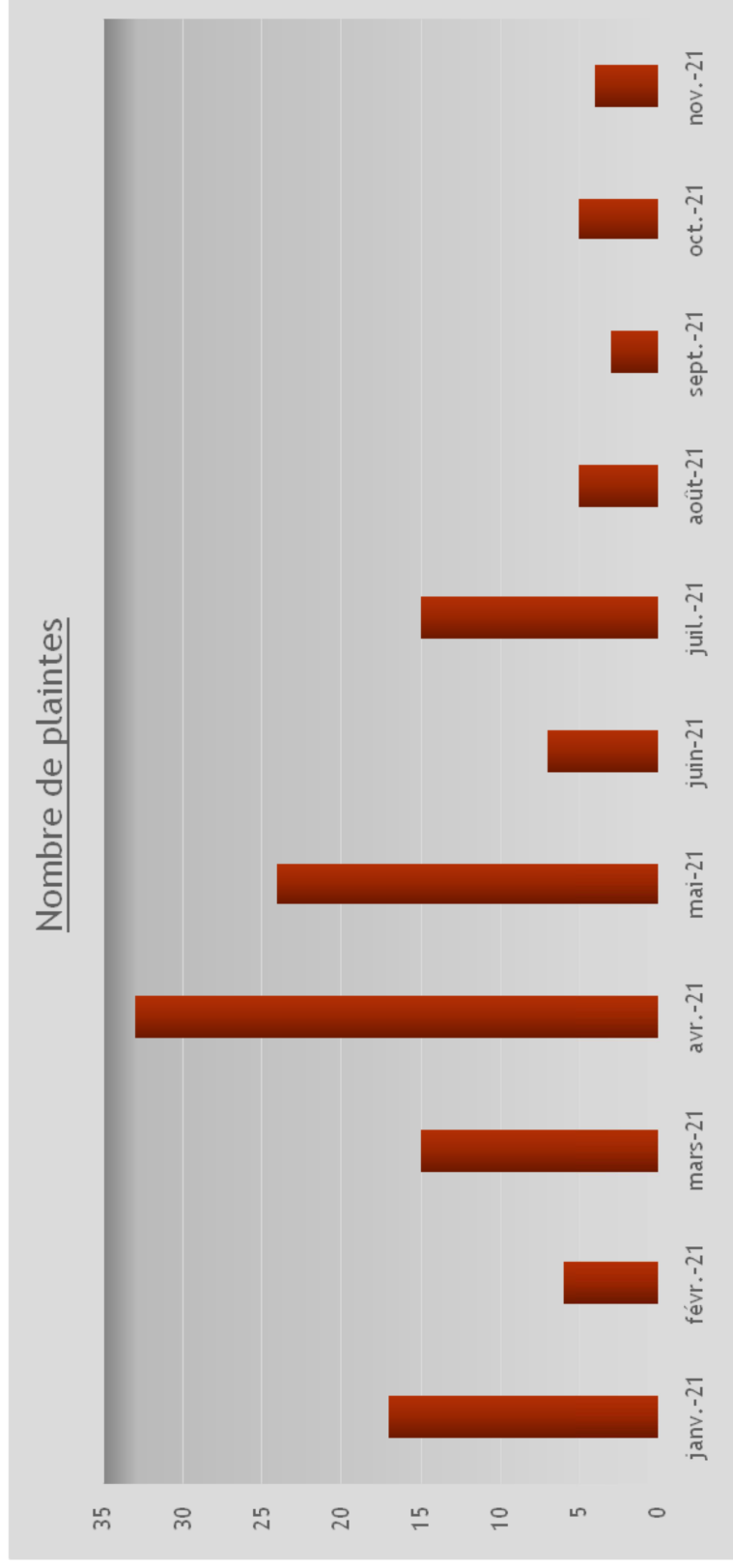
- ▶ Le chargement au plus près du mur permet une meilleure absorption du bruit
- ▶ Gain moyen : 2dB en moyenne



Niveaux sonores à Anglet lors des lâchers de ferraille dans les paniers suivant 2 configurations



Modifications et amélioration des installations



Bilan des inspections (DREAL)

- ▶ En 2021:
 - ❑ 2 inspections les 05 et 07 octobre 2021, portant sur les thèmes suivants :
 - Rejets atmosphériques
 - Surveillance des eaux
 - Bruit
 - Radioactivité